



## Assemblée générale

Distr.  
LIMITÉE

A/51/L.28/Add.1  
9 décembre 1996  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Cinquante et unième session  
Point 24 b) de l'ordre du jour

DROIT DE LA MER : ACCORD AUX FINS DE L'APPLICATION DES  
DISPOSITIONS DE LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LE  
DROIT DE LA MER DU 10 DÉCEMBRE 1982, RELATIVES À LA  
CONSERVATION ET À LA GESTION DES STOCKS CHEVAUCHANTS DE  
POISSONS ET DES STOCKS DE POISSONS GRANDS MIGRATEURS

Australie, Brésil, Canada, Costa Rica, États-Unis d'Amérique,  
Fidji, Îles Marshall, Indonésie, Islande, Malaisie, Maroc,  
Mauritanie, Micronésie (États fédérés de), Namibie, Norvège,  
Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée et Ukraine :  
projet de résolution

Accord aux fins de l'application des dispositions de  
la Convention des Nations Unies sur le droit de la  
mer du 10 décembre 1982, relatives à la conservation  
et à la gestion des stocks chevauchants de poissons  
et des stocks de poissons grands migrateurs

### Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

Argentine, Belize, Îles Salomon, Philippines et Samoa

-----